

Questions orales

M. Axworthy: Je dirai simplement au ministre qu'il n'a rien compris, monsieur le Président. La vraie question est de savoir si le peuple aura le droit de décider. C'est très simple. C'est tout ce qu'il y a à comprendre.

LE PROJET DE LOI OMNIBUS DES ÉTATS-UNIS SUR LE COMMERCE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): J'ai une question à poser au ministre, à supposer qu'il soit maintenant disposé à répondre à des questions sur le commerce. Alors que les gouvernements de la France et du Japon, de même que les représentants de la Communauté économique européenne ont dénoncé le projet de loi omnibus des États-Unis sur le commerce, qui, disent-ils, va à l'encontre des règles du GATT et du commerce international, le gouvernement du Canada bat en retraite depuis sa déclaration du 1^{er} mars sur cette mesure législative. Le gouvernement n'a fait aucune déclaration d'envergure sur les conséquences de ce projet de loi omnibus pour les exportations canadiennes ou les entreprises canadiennes. On dirait même qu'il est encore une fois sur le point de capituler.

Pourquoi le gouvernement ne fait-il pas une déclaration, accompagnée d'une analyse détaillée du projet de loi américain sur le commerce, afin d'en déplorer les conséquences pour le Canada et d'inviter le président des États-Unis à opposer son veto à ce projet de loi qui est contraire à l'esprit des droits et des ententes en matière de commerce international?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le chef du député semble avoir pour slogan, si je ne m'abuse, de «laisser à la population le soin de décider». À mon avis, nous pourrions nous en remettre à la population quand le chef de son parti commencera à dire la vérité. Quand se décidera-t-il à dire la vérité dans ses voyages aux quatre coins du pays? Pour ma part, je me préoccuperais davantage de ce que dit mon chef que du projet de loi omnibus sur le commerce, que le Congrès américain a déjà adopté et qu'il est seul à pouvoir modifier, le Canada et les autres pays n'ayant rien à dire en la matière.

Commencez d'abord par demander à votre chef de dire la vérité pour que nous ayons une discussion franche . . .

M. Axworthy: Dites à votre chef de défendre notre pays pour une fois. Voilà ce que je demande.

* * *

L'INDUSTRIE

LA SITUATION DES EX-EMPLOYÉS DE LA MASSEY COMBINES CORPORATION

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre, et a trait à la situation pénible des ex-employés de la Massey Combines Corporation à Brantford. Il y a quatre mois exactement aujourd'hui, j'ai demandé par lettre au vice-premier ministre si le gouvernement accepterait de vendre ses actions de Varsity Corporation et d'utiliser l'argent pour venir en aide aux travailleurs qui ont perdu leur emploi à la Massey Combines

Corporation de Brantford. Pourquoi le gouvernement conserve-t-il encore pour plus de 30 millions de dollars d'actions qui ne sont d'aucun intérêt public, et reste-t-il insensible aux besoins des travailleurs qui ont perdu leur emploi et leurs avantages sociaux, surtout ceux qui ont pris leur retraite?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je crois comprendre que ce découvert est du ressort de la province. Je me trompe peut-être, mais c'est ce que je crois me rappeler. Je dois dire au député que je n'ai pas pris complètement connaissance des tout derniers faits à ce sujet, mais c'est ce que je crois comprendre. En ce qui concerne le gouvernement du Canada, tous les fonds qui étaient exigés de la part du gouvernement fédéral ont effectivement été fournis. Je peux peut-être me tromper, certes, et je donnerai d'autres détails au député s'il est possible de le faire.

LA SOCIÉTÉ VARITY—LES ACTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Derek Blackburn (Brant): Je veux plutôt parler du fait que les gouvernements fédéral et ontarien possèdent pour environ 54 millions de dollars d'actions ordinaires dans Varsity, depuis la réorganisation de Massey Combines il y a quelques années. Il y a quatre mois que je demande au gouvernement canadien et à celui de l'Ontario de vendre ces actions et de placer le produit en fiducie en vue d'utiliser les intérêts pour financer les prestations de retraite des employés. Chaque année, il resterait en outre de l'argent pour venir en aide aux travailleurs. Le gouvernement fédéral a déjà établi un précédent à cet égard lorsqu'il a secouru les travailleurs que Hawker-Siddeley avait licenciés dans Central Nova.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, j'ignore au juste quelles ententes pourraient, s'il y a lieu, servir de modèle au fonds dont parle le député, mais je vais me renseigner et lui fournir une réponse.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA CONSERVATION DE LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE ROUGE

M. Bob Hicks (Scarborough-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Pour nos concitoyens, particulièrement les habitants de l'est de l'agglomération torontoise, rien n'est plus important que la conservation de la vallée de la rivière Rouge. La construction de logements à prix modique est également importante, mais pas dans la vallée de la Rouge. Étant donné la vaste étendue de terre que possède actuellement le gouvernement fédéral, et qu'il a acquise en vue de la construction de l'aéroport de Pickering, le ministre pourrait-il entamer des négociations avec le gouvernement de l'Ontario afin de se dessaisir de certaines de ces terres qui pourront être annexées à la vallée de la rivière Rouge, ce qui permettra de préserver la région de la Rouge pour nos enfants et nos petits-enfants?